

tion anglaise qui incendia le parlement de Montréal et en chassa les députés. Le gouverneur-général, lord Elgin, insulté dans les rues de Montréal, dut s'enfuir devant les menaces de la populace. Cet acte de justice rendu aux malheureuses victimes de l'insurrection et si mal vu par une certaine faction de la population, fut approuvé par la Chambre des communes de la Grande-Bretagne.

Le nombre des députés, d'abord de quatre-vingt-quatre, avait été porté à cent trente. Les habitants du Canada, non satisfaits de ce nombre de représentants, demandèrent une députation nationale basée sur la population du pays, qui s'élevait alors à 2,700,000 âmes, dont 1,500,000 pour le Haut-Canada. Cette demande, ainsi que la jalousie des partis politiques, divisés presque en part égale, souleva de violentes discussions dans le cours desquelles on demanda la réunion des assemblées législatives des deux provinces en une seule. Ces discussions ne devaient prendre fin que plusieurs années plus tard, lors de l'établissement de la Confédération.

En 1860, le Congrès américain ayant voté l'abolition de l'esclavage des noirs, onze Etats du Sud s'organisèrent sous le nom d'Etats confédérés d'Amérique et déclarèrent la guerre à ceux du Nord. Cette guerre, dont les Etats du Nord sortirent victorieux, dura de 1861 à 1865 et fut désastreuse pour les belligérants. Pendant cette campagne, des reproches amers furent faits à l'Angleterre par les Etats du Nord, ces derniers l'accusant d'avoir favorisé les rebelles et surtout d'avoir permis la construction, dans les eaux britanniques, du croiseur *Alabama* qui fit des dommages considérables au commerce américain.

Le traité de Washington (1871) mit fin à ces différends entre l'Angleterre et les Etats-Unis et indiqua aussi les bases d'une entente sur d'autres questions brûlantes, entre autres celle des incursions sur le territoire canadien des maraudeurs féniens (1866). Une commission d'arbitres qui se réunit plus tard à Genève accorda \$15,500,000 pour dommages soufferts par les Etats-Unis par les croisières de l'*Alabama*. La question des frontières entre la Colombie britannique et le territoire de Washington ayant été soumise à l'empereur d'Allemagne, Guillaume Ier, ce dernier accorda l'île San-Juan aux Etats-Unis. Quant à la question des pêcheries de Terre-Neuve, elle fut réglée par la commission d'arbitrage d'Halifax, qui décida que les Etats-Unis devaient payer au Canada \$5,500,000 pour droits de pêche dans les eaux canadiennes.